

Arpeg : une cagnotte pour les loisirs

A. H.

À Saint-Léger-de-Linières, à l'ouest d'Angers, Arpeg pense avoir trouvé la solution pour rendre moins pénible la journée de travail de ses 18 collaborateurs. La PME de dépannage en plomberie – chauffage – électricité a mis en place le déjeuner du midi dans l'entreprise. Un prestataire vient chaque jour livrer les repas dans une grande salle de réunion aménagée en réfectoire avec fours micro-ondes et plaques. L'entreprise a investi dans une terrasse avec salon de jardin, mais aussi dans une télévision, un baby-foot et un jeu de palet. Le déjeuner à l'entreprise, cela permet aux gars de mieux manger et de prendre du temps tout en échangeant avec les collègues, observe la cogérante Patricia Guérin. Ils se restaurent en dix minutes et après ils jouent ! Cela enlève de la pénibilité et de la fatigue. Les piliers de l'entreprise sont restés parce qu'ils s'y trouvent bien, on sait que si on les garde c'est grâce à cela, assure Patricia Guérin.

Et puis il y a aussi un système de comité d'entreprise avec de l'argent sous forme de prime sur un compte utilisable pour les loisirs, via l'application Wiismile. Ils peuvent utiliser cette cagnotte pour les loisirs, pour les locations de vacances, pour la garderie ou encore pour les concerts, on est très attachés à ce que cela puisse bénéficier à toute la famille, poursuit la cogérante. Résultat, on sent que le personnel s'investit pour l'entreprise. ■

